

**MANDAT DU COORDONNATEUR DE LA STRATÉGIE ASIE
AU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES,
DE LA FRANCOPHONIE ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR**

René Milot est le titulaire de cette fonction de coordonnateur.

MISE EN CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE ASIE

À l'instar de la *Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard des États-Unis* (2010) et de la *Stratégie du gouvernement du Québec à l'égard de l'Europe* (2012), la Stratégie Asie vise à positionner clairement les initiatives du Québec sur le territoire asiatique et à consolider sa relation avec l'Asie.

Elle couvrira une période de 5 ans (2013-2018).

Ce type de document structurera l'action du Québec en Asie, en l'encadrant d'objectifs clairs et de mesures concrètes dans les domaines d'action du Québec à l'international.

Cet exercice doit impérativement s'effectuer en collaboration avec plusieurs autres ministères et organismes (M/O) du gouvernement, notamment le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), dont les expertises sectorielles seront nécessaires à la pertinence et l'effectivité future de la Stratégie Asie.

Déjà il importait de solliciter la collaboration de M/O concernés. Le processus d'élaboration de cette stratégie sera quelque peu différent de celles qui l'ont précédée et comportera une importante phase d'analyse, préalable à l'élaboration de mesures.

En effet, la relation entre le Québec et certains territoires d'Asie, quoi que bien entamée, demeure moins bien consolidée que celle entre le Québec et les États-Unis et entre le Québec et l'Europe.

DESCRIPTION DE TÂCHES DU COORDONNATEUR

M. René Milot devra s'acquitter des diverses tâches en fonction des étapes et des contenus du plan de l'élaboration de la Stratégie Asie telle qu'entérinée par les autorités et selon un programme de travail et un échéancier précis déterminé par les autorités du ministère des Relations internationales de la Francophonie et du Commerce extérieur (MRIFCE).

Ces tâches incluent, de manière non exhaustive :

- Définir les différentes étapes de la réalisation de la Stratégie Asie-Pacifique, qui respectent l'échéancier déterminé;
- Rédiger des notes sur les enjeux majeurs ayant un impact sur la détermination de la Stratégie Asie, des notes générales sur la Stratégie Asie-Pacifique ainsi que le texte final de la stratégie;
- Travailler en étroite collaboration avec les pupitres, les directions du MRIFCE, les Bureaux du Québec en Asie et les autorités MRIFCE dans la détermination des objectifs de la Stratégie Asie;
- Coordonner les travaux des comités qui seront mis en place pour la réalisation de la Stratégie Asie;
- Coordonner le processus de consultation des ministères.

Le mandat de M. René Milot requière les conditions de travail spécifiques suivantes :

- contacts et consultations avec les Bureaux du Québec en Asie selon un horaire, fonction du décalage de 12,13 ou 14 heures; donc les communications doivent obligatoirement se faire en soirée à partir du Québec;
- contacts et consultations avec des interlocuteurs non gouvernementaux qui devront tenir compte et s'adapter à la disponibilité et localisation de ces personnes ressources et engendrer une semaine de travail plus longue;
- l'échéancier décidé par les autorités du MRIFCE pour élaborer cette stratégie qui exige un rythme de travail accéléré et une adaptation aux horaires des autorités ministérielles;

Le coordonnateur supervise le travail d'un collaborateur ou d'une collaboratrice tout au long de l'exercice de préparation et d'élaboration de la stratégie.

Le coordonnateur doit également répondre à des demandes ponctuelles et spécifiques du sous-ministre adjoint aux Affaires bilatérales en regard de la Stratégie Asie en cours d'élaboration.

Par ailleurs, le mandat de coordination implique des connaissances particulières et des capacités de leadership spécifiques étant donné le caractère exceptionnel et innovateur d'une Stratégie Asie pour le gouvernement du Québec.